



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 05 février 2026

DATE DE CONVOCATION
30 janvier 2025

L'an deux mil vingt-six, le cinq février à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA,
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir de Mme Christine NIRLO), Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, M. Jean-Marie FERREUX, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de M. Jérôme THEVENEAU), M. Simon GEVREY, Mme Brigitte GOMIOT, M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON (pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : Mme Zineb HEMAIRIA, Mme Nathalie ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir à M. Martial MATHIRON), Mme Rolande CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO (pouvoir à Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Martial PARIZOT (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), Mme Rachelle PETIT, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir à M. Olivier GAUTHRON).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique.

Membres en exercice	36	Délibération n°05/02/2026/06
Présents	26	Objet : Modification n°01/2026. Désignation d'un.e
Pouvoirs	06	délégué.e suppléant.e au sein du Conseil Syndical du
Votants	32	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable
		et d'assainissement, Ouche, Norge et Vouge
		(SINOTIV'EAU)

Vu, le Règlement Intérieur du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Vu, le Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5711-1,

Vu, les statuts en vigueur du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge et Vouge (SINOTIV'EAU), qui disposent que, en cas de substitution d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre à des communes membres du syndicat, l'EPCI sera représenté par autant de représentant qu'en avaient chaque commune avant. Ces délégués seront élus par l'assemblée délibérante de l'EPCI parmi ses membres ou parmi les conseils municipaux de ses communes membres (article L.5214-21 du CGCT pour les Communautés de Communes).

Pour le périmètre de la commune de GENLIS, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise dispose donc de six délégué.es titulaires et de six délégué.es suppléant.es, et de deux délégué.es titulaires et de deux délégué.es suppléant.es par périmètre de chacune des 21 autres communes membres, soit 48 délégué.es titulaires et 48 délégué.es suppléant.es au sein du Conseil Syndical du SINOTIV'EAU.

Il est rappelé qu'en vertu des délibérations n°28/08/2020/13 en date du 28 août 2020, n°08/09/2020/04 en date du 08 septembre 2020, n°17/12/2020/04 en date du 17 décembre 2020, n°21/01/2021/05 en date du 21 janvier 2021, n°16/06/2022/02bis en date du 16 juin 2022, n°15/09/2022/05 en date du 15 septembre 2022, n°20/10/2022/04 en date du 20 octobre 2022, n°06/07/2023/05 en date du 06 juillet 2023, n°26/10/2023/05 en date du 26 octobre 2023, n°18/07/2024/03 en date du 18 juillet 2024, n°17/10/2024/11 en date du 17 octobre 2024, n°21/11/2024/14 en date du 21 novembre 2024, n°30/01/2025/04 en date du 30 janvier 2025 et n°20/11/2025/17 en date du 20 novembre 2025, la liste des représentants de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge et Vouge (SINOTIV'EAU) est actuellement la suivante :

Délégué.es titulaires	Déléguée.es suppléant.es
Christophe CHAGNEUX Dominique JANIN	Wilfried GONCALVES Anne-Sophie BOISSON
Émilie CHIR Daniel TORTEROTOT	Marie-Françoise DUPAS Alain TURMEL
Pascal FARINACCI Guy MORELLE	Ludivine DEMACON Frédéric LEBLANC
Patrick GUIGNIER Cédric GUILLAUMOT	Laurent GUIGNIER Jean-Michel KAUFMANN
Dominique PILLOT Bernard SOUBEYRAND	Philippe GUENIFFEY Philippe REVENU
Pascal MARTEAU René BEGRAND	Emmanuel ORFAO Vincent CROUZIER
Jean-Luc AUCLAIR Patrick ROBERT	Cédric BERNASCONI Jean-François NICOT
Denis BONIN Dominique RAVERAT	Benjamin BONIN Christophe POULLEAU
Olivier GAUTHRON Maurice LEHOUX Martial MATHIRON Jean-Emmanuel ROLLIN Jérôme THEVENEAU Gaëlle THOMAS	Hervé BILLON Jean-Paul BONY Sylvie CHASTRUSSE Jacqueline DALLA TORRE Alain IMARD Cédric PERRIER
Fabrice BON Ludovic GAUTHIER	Jérôme POCHERON Jean-Marc RENARD
Bernard DELARCHE Céline EUDES	Patrice ESPINOSA Daniel RIANDET
Christian MARTINENT Bernard NAVILLON	Albert COLARD Alain MERCIER
Madame Hélène HARTER Monsieur Nicolas BERNARD	Monsieur Roland GOUJON Monsieur Mathieu PETAZZI
Pascal LERAT Thomas DEHER	Gilles BRUEY Daniel LOPEZ
Rémi DONARD Gérard BERTHOZ	Paul MURANO Jean-Marc SOULIER
Jean-Marie FERREUX Joël CHEROT	Cédrick FACON Didier MOUGIN
Dominique DUGIED Emmanuel PONTILLO	Cyril CHIAPPIN Xavier DUCHEZ
Benoit FRANET Claude VERDREAU	Pascal COLIN Laurent POST
Marie-Paule FONTAINE Evelyne MONNOT	Laurent GAUTHEREAU Marco MELANI
Nathalie ALLARD Yann PIQUET	Maryline GRANDIOWSKY Laetitia REMONDINI
Sylvain PELLETIER Gilles ROBERT	Philippe CATTEAU Yann RHODDE
Simon GEVREY Jérôme MASSON	Laurent FAIVRE Éric MOUREY

Afin de donner suite à une modification dans la composition du Conseil Municipal de la commune de Tart-le-Bas, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il convient de désigner un délégué suppléant auprès du SINOTIV'EAU pour remplacer Monsieur Laurent Gauthereau, conseiller municipal.

Considérant que par délibération n°30-2025 en date du 02 décembre 2025, la commune de Tart-le-Bas propose son remplacement par Monsieur Patrice Caillot, 2^{ème} adjoint, en qualité de délégué suppléant,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5711-1 du CGCT pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune-membre,

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



Sans autres candidatures,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉSIGNE, au scrutin secret, Monsieur Patrice Caillot, 2^{ème} adjoint de la commune de Tart-le-Bas, en qualité de délégué suppléant auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge et Vouge (SINOTIV'EAU),
- PRÉCISE la nouvelle liste des représentant.es de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge et Vouge (SINOTIV'EAU), comme suit :

Délégué.es titulaires	Déléguée.es suppléant.es
Christophe CHAGNEUX Dominique JANIN	Wilfried GONCALVES Anne-Sophie BOISSON
Émilie CHIR Daniel TORTEROTOT	Marie-Françoise DUPAS Alain TURMEL
Pascal FARINACCI Guy MORELLE	Ludivine DEMACON Frédéric LEBLANC
Patrick GUIGNIER Cédric GUILLAUMOT	Laurent GUIGNIER Jean-Michel KAUFMANN
Dominique PILLOT Bernard SOUBEYRAND	Philippe GUENIFFEY Philippe REVENU
Pascal MARTEAU René BEGRAND	Emmanuel ORFAO Vincent CROUZIER
Jean-Luc AUCLAIR Patrick ROBERT	Cédric BERNASCONI Jean-François NICOT
Denis BONIN Dominique RAVERAT	Benjamin BONIN Christophe POULLEAU
Olivier GAUTHRON Maurice LEHOUX Martial MATHIRON Jean-Emmanuel ROLLIN Jérôme THEVENEAU Gaëlle THOMAS	Hervé BILLON Jean-Paul BONY Sylvie CHASTRUSSE Jacqueline DALLA TORRE Alain IMARD Cédric PERRIER
Fabrice BON Ludovic GAUTHIER	Jérôme POCHERON Jean-Marc RENARD
Bernard DELARCHE Céline EUDES	Patrice ESPINOSA Daniel RIANDET
Christian MARTINENT Bernard NAVILLON	Albert COLARD Alain MERCIER
Madame Hélène HARTER Monsieur Nicolas BERNARD	Monsieur Roland GOJON Monsieur Mathieu PETAZZI
Pascal LERAT Thomas DEHER Rémi DONARD Gérard BERTHOZ	Gilles BRUEY Daniel LOPEZ Paul MURANO Jean-Marc SOULIER
Jean-Marie FERREUX Joël CHEROT	Cédric FACON Didier MOUGIN
Dominique DUGIED Emmanuel PONTILLO	Cyril CHIAPPIN Xavier DUCHEZ
Benoît FRANET Claude VERDREAU	Pascal COLIN Laurent POST
Marie-Paule FONTAINE Evelyne MONNOT	Patrice Caillot Marco MELANI
Nathalie ALLARD Yann PIQUET	Maryline GRANDIOWSKY Laetitia REMONDINI
Sylvain PELLETIER Gilles ROBERT	Philippe CATTEAU Yann RHODDE
Simon GEVREY Jérôme MASSON	Laurent FAIVRE Éric MOUREY

- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 05 février 2026

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER